

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 25

votants : 28

OBJET :

**COMMISSIONS
MUNICIPALES -
MODIFICATIONS**

L'an deux mil vingt et un,
le : **Lundi 27 septembre**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2021.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER M. Didier COUSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, M. Cédric COQUELIN, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD, M. Gérard LATINIER et Mme Alexandra BRACQUE.

Absents ou excusés : M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à Mme Nicole GONDOUIN, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE et M. Stéphane CLOUET.

Madame Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE a été nommée Secrétaire de Séance.

Suite à la démission de Madame Véronique LOUWAGIE, effective au 21 juillet 2021, il est nécessaire de procéder à son remplacement au sein des commissions municipales suivantes :

- Commission Finances ;
- Commission Participation citoyenne - Développement durable.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : - 4 OCT. 2021

Publié

le : - 4 OCT. 2021

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder à ces nominations au scrutin secret (article L. 2121-21 du CGCT) et de faire un vote à main levée.

COMMISSION FINANCES

Par 23 voix POUR et 5 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ et M. RONDEL),

Monsieur Pascal SAMSON, seul candidat, est désigné en qualité de membre de la Commission Finances.

COMMISSION PARTICIPATION CITOYENNE –
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par 22 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL et M. LATINIER),

Madame Alexandra BRACQUE, seule candidate, est désignée en qualité de membre de la Commission Participation citoyenne et Développement durable.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HORNE